

Swiss Olympic recommande la vaccination contre la COVID-19

Spirit of Sport

signifie aussi ...



Faites-vous vacciner maintenant !

La vaccination diminue le risque de contracter la COVID-19 et de la transmettre.

Où et quand puis-je me faire vacciner ?

Toutes les informations relatives à la prise de rendez-vous pour la vaccination contre la COVID-19 sont disponibles sur le site Internet des différents cantons :

www.ofsp-coronavirus.ch/cantons



Maintien de la vie associative

Toute personne se faisant vacciner contribue au maintien des activités des clubs de sport.



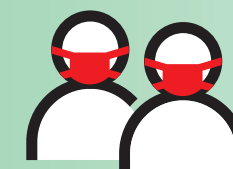
Retour vers plus de normalité

Toute personne se faisant vacciner contribue au maintien des libertés dans le sport.



Plus de sérénité lors des manifestations sportives

Toute personne se faisant vacciner peut participer plus sereinement à des manifestations sportives.



Règles d'hygiène et de conduite

Les mesures de protection de l'OFSP et les plans de protection doivent toujours être respectés.

